

Journal de la Corse

Doyen de la presse européenne
L'hebdomadaire de défense des intérêts de l'île depuis 1817

MÉDIAS CORSE-MATIN DANS LA TOURMENTE



Hommage

Petru Guelfucci
A Corsica in doli

Social

Où sont passés les
syndicats ?

Culture

« *Arte Mare* »
Une prison en
pleine lumière



CHEZ WALTER

HOTEL - RESTAURANT - ★ ★ ★

20290 Lucciana
Tél. 04 95 36 00 09 - Fax 04 95 36 18 92
Email : chez.walter@wanadoo.fr

**Savoureux
de Nature...**



Élevé 
en plein air

le VEAU corse

■ ■ ■ EN CORSE, L'ÉLEVAGE BOVIN REPOSE SUR UNE
GESTION EXTENSIVE DES ESPACES QUI RESPECTE
LES CYCLES DE LA NATURE ET LE BIEN-ÊTRE ANIMAL.
RETROUVEZ CETTE « HAUTE VALEUR NATURELLE » DANS
VOS ASSIETTES ET SOUTENEZ LA PRODUCTION LOCALE ■



Société d'édition :
Journal de la Corse
2 rue Sebastiani - 20000 Ajaccio

Rédaction :
redactionjournaldelacorse@orange.fr

Rédaction Ajaccio :
2 rue Sebastiani - 20000 Ajaccio
Tél : 04 95 28 79 41
Fax : 09 70 10 18 63

Rédaction Bastia :
7, rue César Campinchi
Tél : 06 75 02 03 34
Fax : 04 95 31 13 69

Annonces légales :
journaldelacorse@orange.fr

**Directrice de la publication
et rédactrice en chef :**
Caroline Siciliano

Directeur Général :
Jean Michel Emmanuelli

Directeur de la rédaction Bastia :
Aimé Pietri

Publicité :
Tél : 04 95 28 79 41
Fax : 09 70 10 18 63

Impression :
Imprimerie Olivési Ajaccio
ISSN : 0996-1364
CPPAP : 0921 C 80690

**Soucieux de la protection
de l'environnement,
le Journal de la Corse
est imprimé sur papier recyclé.**

L'édito d'Aimé Pietri

UNE PASSION POUR LA PRESSE

En qualifiant Bernard Tapie de « *patron de presse* » lors de ses obsèques, un admirateur n'a pas oublié que la Corse était une de ses préférences et que « *Corse Matin* », qu'il avait légué à ses deux fils, étendait son influence du Cap Corse à Bonifacio. En même temps que ses pouvoirs qu'il pensait à même de la transformer. Tout en ajoutant affirmait encore son admirateur - qu'il n'en était pas très loin. Comme s'il n'y avait qu'une seule presse en Corse pour mériter un tel patron et l'aduler. On fera néanmoins remarquer que cette presse porte en elle toute ce que la Corse dispose en intelligence de façon à améliorer sa langue et à l'élever à une hauteur qui la admire. Avec ou sans patron. Bernard Tapie était certes remarquable dans divers domaines de l'économie et de la finance mais pas assez évidemment pour patronner un pays qui dans la presse pourrait sans doute donner des leçons. A commencer par l'édition d'un journal qui a bouclé récemment son deuxième centenaire. C'est tout dire. Afin que dans la défense des intérêts de cette île et de ses habitants elle puisse hisser bien haut son drapeau blanc à tête de Maure.

Social 4
Ou sont passés les syndicats ?

Médias 8
Corse-Matin dans la tourmente

Culture 10
« *Arte Mare* » Une prison en pleine lumière

Hommage 20
Bernard Tapie et la Corse :
une idylle
Petru Guelfucci : a Corsica in doli

Justice 14
Le cas de Pierre Alessandri

Sport 25
Handball : Le parcours
prometteur de Bouchra Azri
Football : Régis Brouard
nouvel entraîneur du SCB

LE REGARD DE Delémère

+ 008

INONDATIONS : LE VIEUX PORT A DÉBORDÉ



DES "SPÉCIALISTES DU TOUCHER" PRIX NOBEL DE MÉDECINE ...



"C'est très bon, toute cette droite et extrême droite en décomposition !"



Où sont passés les syndicats ?

Il serait hasardeux d'affirmer que les syndicats de salariés resteront définitivement hors-jeu. Ils savent se montrer formidablement résilients et récupérateurs. Et chez nous, il y a le STC.



Le STC est-il sur le déclin ?

Le 5 octobre dernier, à l'appel des organisations CGT, Force Ouvrière, Solidaires et FSU auxquelles s'étaient jointes plusieurs syndicats d'étudiants et de lycéens, a eu lieu une journée nationale de grève et de manifestations pour la revalorisation des salaires, pensions, minima sociaux et bourses d'étude, pour l'emploi, contre la réforme en suspens des retraites et contre la réforme de l'assurance-chômage entrée en vigueur quelques jours auparavant. La journée a été un fiasco. Le pourcentage de grévistes n'a pas atteint deux chiffres. Quant aux 200 manifestations recensées, elles ont rassemblé moins de 200 000 participants (85 400 manifestants selon le ministère de l'Intérieur, 160 000 selon la CGT). Chez nous, un nombre infinitésimal de grévistes a été relevé et globalement quelques centaines de personnes ont défilé à Ajaccio et Bastia. Faut-il en conclure que les syndicats de salariés ne représentent plus rien ou du moins plus grand chose et que les revendications sociales laissent désormais la plupart des salariés, ainsi d'ailleurs que les chômeurs, les retraités et la jeunesse étudiante et lycéenne

indifférents ? Certains indicateurs montrent que le syndicalisme de salariés français est structurellement faible et éprouve de grandes difficultés à faire partager, porter et imposer ses revendications. Première faiblesse : le niveau très bas de syndicalisation. Il était à son apogée, plus de 30 % des salariés, au début des années 1950. Il a atteint son niveau le plus faible durant les années 1990. Depuis les années 2010, il reste stable à hauteur d'environ 11 %. Il est très inférieur au taux moyen de syndicalisation à l'échelle de l'Union Européenne (23%). Deuxième faiblesse : la répartition inégale de la présence syndicale et de la syndicalisation. Celles-ci sont beaucoup plus importantes dans le secteur public (taux de syndicalisation 19,1%) où la pérennité de l'emploi est quasiment garantie et où la protection des salariés est très forte que dans le secteur privé (taux de syndicalisation 8,4%) où les salariés sont exposés à la perte d'emploi et aux pressions des employeurs. Dans les établissements de moins de 50 salariés qui emploient près de la moitié des salariés du privé, l'absence de représentants syndicaux et de

syndiqués est même prédominante. Troisième faiblesse : l'important manque de confiance dans les organisations syndicales. Selon des enquêtes conduites ces dernières années, 46 % des salariés affirmaient n'avoir confiance en aucun des syndicats de salariés et 59 % des Français pensaient que des syndicalistes étaient plus ou moins corrompus. Quatrième faiblesse : les divisions et la relative représentativité. Cinq confédérations (CFDT, CGT, CGT-FO, CFE-CGC, CFTC) alors qu'ils en existe d'autres (Unsa, FSU, Solidaires) très actives et très influentes dans plusieurs secteurs d'activité, disposent d'un droit acquis de négocier des accords collectifs et d'une présence reconnue dans de nombreuses instances locales ou nationales. Enfin, dernière faiblesse : les divergences stratégiques. Le syndicalisme français est partagé entre une tradition de la revendication radicale et de l'affrontement, et des tendances au réformisme et même à la recherche de la cogestion, ce qui se traduit trop souvent par une absence d'unité d'action et une faible capacité des deux démarches à imposer leurs vues à l'État et au patronat. Il serait pourtant hasardeux d'affirmer que les actuels syndicats de salariés resteront définitivement hors-jeu. Les syndicats de salariés savent se montrer formidablement résilients et récupérateurs quand des conflits majeurs se développent. En effet, si elles sont rarement en mesure d'imposer à froid d'importantes luttes sociales, les confédérations excellent dans l'art de canaliser et de tirer parti des mouvements revendicatifs issus de sa base ou de la société.

Chez nous...

Ce fut le cas en 1936 et 1968 et dans une certaine mesure à l'occasion du mouvement des gilets jaunes. Il convient aussi de reconnaître que les confédérations sont encore capables d'impulser de puissantes ripostes en cas de remise en cause de certains droits sociaux et de contraindre les gouvernants à composer. Ainsi, à l'échelle nationale, de décembre 2019 à février 2020, un important mouvement

social s'est opposé à la réforme des retraites voulue par le Président de la République Emmanuel Macron. Le mouvement a été initié par une intersyndicale CGT, FO, FSU et Solidaires que soutenaient des organisations étudiantes et lycéennes et des sections syndicales de la CFDT et de l'Unsa, et qui a été rejointe par la CFE-CGC. Le 5 décembre 2019 un important mouvement de grève a débuté dans le secteur public et quelques grandes entreprises du secteur privé. Dans certains secteurs d'activité, il a duré plus de deux mois. Par ailleurs, dans toute la France, des manifestations ont chaque semaine rassemblé des centaines de milliers de manifestants (jusqu'à 806 000 selon le ministère de l'Intérieur et 1 500 000 selon CGT). Le Premier ministre d'alors Édouard Philippe a dû finir par annoncer le retrait provisoire de l'âge d'équilibre de départ à la retraite (dit « pivot ») que le projet de réforme portait à 64 ans et par promettre une conférence sur l'équilibre et le financement des retraites. La crise sanitaire a ensuite imposé l'ajournement de la réforme. Chez nous, en 1989, la revendication d'une prime d'insularité pour compenser la cherté de la vie supérieure à celle dans l'Hexagone, a conduit la la CGT et Force ouvrière à initier une grève dans le secteur public qui a bloqué l'activité économique durant près de trois mois. Par ailleurs, jusqu'à plus de 10 000 personnes ont manifesté. Finalement, une indemnité de transport a été accordée à chaque fonctionnaire. Chez nous aussi, en 1995, la CGT et Force ouvrière ont lancé un mot d'ordre de grève générale de la fonction publique pour obtenir le classement de la Corse en zone de résidence « zéro » (compensateur de vie chère). Après cinq semaines de conflit et de mise à l'arrêt de l'activité économique, les grévistes ont obtenu gain de cause. Et chez nous enfin, depuis 1984, un particularisme syndical incite fortement à la syndicalisation et contribue à la vigueur des luttes sociales : l'existence du STC. Apparu dans le cadre de la stratégie de lutte de libération nationale impulsée par le FLNC, le STC est au fil des années devenu, dans le secteur privé puis dans le secteur public, la principale force syndicale de Corse. A ce jour, il revendique plus 5000 adhérents et peut se targuer de nombreux combats victorieux. Toutefois, ces dernières années, il est moins présent médiatiquement et semble moins percutant sur le terrain. Est-il sur le déclin ? Il semble plutôt qu'il traverse une phase de



FO et CGT une lutte commune

transition et de repositionnement. Le STC ne dispose plus guère de l'encadrement ou l'appui directs de militants politiques. La succession de son emblématique secrétaire national Jean Brignole est ouverte, ce qui donne lieu à une lutte d'influence entre d'une part des réformistes se voulant apolitiques ou étant disposés à ménager la majorité territoriale siméoniste aux commandes de de collectivités publiques et proches de certains cercles patronaux, et d'autre part des partisans d'une ligne continuant d'associer étroitement lutte

de libération nationale aspirant à l'autodétermination du peuple corse et lutte de libération sociale. Le STC doit enfin procéder à l'intégration et la formation de nouveaux arrivants qui initialement adhèrent peu à l'ADN nationaliste de ses dirigeants ou à certains fondamentaux tels que la corsisation des emplois ou la co-officialité de la langue corse. Mhà hè sempre qui !

• Pierre Corsi

Eric Zemmour en Corse : une campagne non officielle

En visite dans l'île la semaine dernière, le polémiste était officiellement là pour faire la promotion de son livre. Le très probable candidat à la présidentielle en a aussi profité pour donner une réunion publique et récolter des parrainages. Retour en quatre temps sur un déplacement mouvementé aux faux airs de campagne.



Eric Zemmour à Ajaccio le 09 octobre

La réunion d'Ajaccio

Samedi dernier, entre les acclamations de ses partisans et les huées de ses opposants, Eric Zemmour a exposé son idée de la nation dans une région qui a voté massivement nationaliste aux dernières Territoriales. « *Le nationalisme n'est pas une maladie, c'est un symptôme d'une France qui n'est pas à la hauteur de la Corse* », a avancé l'essayiste souverainiste, probable candidat à la présidentielle d'avril 2022. Il a aussi pointé « *la bétonisation empêchée par les indépendantistes* » et s'est prononcé pour le « *rapprochement des prisonniers corses* ». Des thèmes sur lesquels on ne l'attendait pas forcément. À l'inverse de l'immigration et de l'Islam, deux composantes indissociables selon lui. « *Français et Corses font face à une même invasion migratoire et nous devons la combattre ensemble* », a-t-il asséné dans une région qui a placé Marine Le Pen en tête du premier tour de la présidentielle de 2017.

Et dans laquelle la très grande majorité des arrivants ne vient pas d'Afrique du Nord, mais du continent français.

De vives tensions

Détesté par les uns, admiré par les autres, l'ex-journaliste du Figaro ne laisse pas grand monde indifférent partout où il passe. Jusqu'à exacerber les tensions. La preuve à Ajaccio où des heurts ont éclaté entre anti et pro Zemmour juste avant son discours. Une brève échauffourée entre insulaires qui a lancé une journée plus tendue que la veille, à Sartène. Là, la séance de dédicaces avait été perturbée par Paul-Félix Benedetti. Le conseiller territorial de Core in Fronte était venu dire au polémiste qu'il « *n'était pas le bienvenu ici* ». Un message similaire également délivré à Ajaccio par des militants du parti indépendantiste, ainsi que par des syndicalistes de gauche et des communistes rassemblés eu aussi sur la place des Palmiers,

face à la librairie où avait lieu la séance de dédicaces.

Peu de personnalités politiques

Au cours de cette visite de 48 heures, orchestrée par le philosophe et universitaire sartenais Olivier Battistini, très peu de politiques insulaires auront été aperçus dans le sillage du polémiste. Jean-Antoine Giacomi et Filippo de Carlo du parti d'extrême droite Forza Nova étaient présents à Sartène et à Ajaccio. Charles Giacomi, père du premier précité, maire de Pruno et ancienne tête de liste du FN aux territoriales de 2017 était quant à lui sur le quai d'honneur du port Tino Rossi. À Sartène, le maire divers droite Paul Qulichini est quant à lui venu se faire dédicacer son livre, se disant « *honoré que la ville accueille un si grand chroniqueur et un si grand écrivain* ».

En quête de parrainages

Il n'a pas annoncé sa candidature mais ne devrait pas tarder à le faire. En Corse, Eric Zemmour n'est pas uniquement venu pour promouvoir son dernier livre et parler philosophie et histoire autour d'un bon repas. En deux jours et autant de séances de dédicaces, il a pu mesurer sa cote de popularité, mais aussi nouer des contacts en vue des 500 parrainages indispensables pour l'échéance présidentielle. Grâce à un petit groupe de soutiens locaux, il en aurait récolté une quinzaine, dont la majorité en Haute-Corse. Charles Giacomi pourrait lui donner le sien. Son fils, Jean-Antoine Giacomi, s'est lui entretenu avec l'essayiste à Sartène. Pour le chef de file de Forza Nova, « *c'est presque instinctif de soutenir la candidature d'Eric Zemmour plutôt que celle de Marine Le Pen* ».

• A.S.

Une condamnation provisoire qui sonne comme un avertissement de la justice à tous les élus

La sévère condamnation pénale de Valérie Bozzi, mairesse de Grossetu-Prugna, mais aussi présidente de la Communauté des communes de la Pieve d'Ornano et du Taravo, laisse entendre que la justice entend se montrer plus sévère en Corse qu'elle ne l'a été par le passé. Auquel cas, ça serait un sérieux avertissement envoyé à tous les élus insulaires.

Un verdict en appel

Le tribunal correctionnel d'Ajaccio a condamné, le 5 octobre, la mairesse de Grossetu-Prugna, Valérie Bozzi à quatre mois de prison avec sursis, 5 000 euros d'amende et trois ans d'inéligibilité pour prise illégale d'intérêt et son compagnon Sylvestre Ceccaldi à une peine identique. Le ministère public reprochait à l'édile d'avoir participé, en octobre 2016, à un vote de son conseil municipal pour la vente d'un bail commercial en faveur de la SAS Alta Rocca, présidée par son compagnon Sylvestre Ceccaldi. Et, moins de deux ans plus tard, d'avoir signé des concessions de plage au bénéfice de la société de son compagnon. La défense de la prévenue a consisté à affirmer qu'elle ne possédait aucun intérêt financier dans la société et qu'elle n'apparaissait pas dans le montage de la société, une défense de petit niveau, qui n'a pas convaincu les juges. La mairesse avait ajouté qu'elle pensait que «*tout avait été bien fait par mes services en amont*» semblant ainsi reléguer la faute sur des subalternes. Quant à Sylvestre Ceccaldi, il s'est défendu en affirmant «*ne pas connaître les rouages de l'administration*». Sylvestre Ceccaldi avait été précédemment condamné à 10 000 euros d'amende pour l'aménagement, en 2017, d'un terrain dans une zone d'un espace protégé en parking destiné à accueillir les clients de son restaurant de place, l'Alta Rocca. La plainte avait été déposée par deux associations de défense de l'environnement, le Garde et U levante. Pour justifier son réquisitoire contre Valérie Bozzi et son compagnon, le procureur Geoffroy Makan a reproché une prise illégale d'intérêt. «*Et il y a intérêt*, a-t-il précisé. *Ces personnes ont un compte commun, des enfants en commun. C'est un comportement qui nuit à la démocratie en signant cette concession, il y a une négation de l'intérêt public et de la confiance portée*

par ses concitoyens à Valérie Bozzi pour le mandat qui est le sien. » L'avocat de Valérie Bozzi a dénoncé «*une réquisition hors sol*» et a affirmé la bonne foi de sa cliente tout en reconnaissant «*une erreur de plume*». La mairesse a, de son côté, nié la réalité de ce qui lui est reproché protestant de sa totale innocence ? L'appel étant suspensif, Valérie Bozzi et son compagnon sont considérés innocents en attendant l'appel. Néanmoins, la sévérité du verdict sonne comme un tocsin pour tous les élus dépassant par là même le strict cas de Grossetu Prugna et s'inscrivant dans l'air du temps. Attaquée de tous bords, la justice a peut-être voulu montrer une fermeté à laquelle on n'est guère habitués.

Une île où la justice a eu du mal à passer

En effet, sans pratiquer le moindre rapprochement entre cette affaire dont l'enjeu est somme toute très local et de précédentes qui ont émaillé la vie judiciaire de la Corse, on ne peut qu'interpréter la rudesse du jugement comme une volonté de ne plus laisser passer d'infractions à la loi. Les élus font un travail difficile et, sur le continent, bien des communes peinent à trouver un homme ou une femme qui veuille bien endosser les responsabilités inhérentes à cette fonction. Mais, au-delà même des maires, l'état français et sa justice ont eu, en Corse, beaucoup de faiblesses pour celles et ceux qui s'autorisaient des infractions afin d'enrichir leur patrimoine personnel ou de favoriser leur clientèle. La récente affaire de la fraude aux hectares en



Valérie Bozzi

est un bel exemple. Des familles entières se sont scandaleusement enrichies au détriment des petits agriculteurs et, de plus, pour des raisons de clientélisme, ont trouvé un soutien, hélas attendu, de la part de syndicats locaux. Et pour l'heure, la justice n'a toujours rendu son verdict. À l'heure où la Corse connaît un endettement record provoqué certes par la Covid (qui a bon dos), mais aussi par des mesures clientélistes qui grèvent outrageusement les finances publiques, on ne peut qu'approuver une justice énergique qui restitue à la société insulaire ses repères nécessaires pour avancer. Un proverbe bien de chez nous affirme «*à chî hà solda è amicizia torci u nasu à a ghjustizia*». Eh bien il serait temps qu'à la société des copains et des coquins succèdent quelque chose qui s'approcherait le plus proche possible d'une Corse où le misérable sans argent et sans relation aurait les mêmes chances que le puissant appuyé par un réseau d'amis puissants.

• GXC

www.journaldelacorse.corsica

Corse-Matin dans la tourmente

L'avenir du quotidien pourrait s'assombrir avec la mort de Bernard Tapie. Xavier Niel, géant des Télécoms et fondateur de Free, semble en très bonne voie pour reprendre les rênes du journal. Seul problème : le titre, dont la distribution faiblit chaque année, pourrait avoir le même destin que son homologue antillais, « *sauvé* » l'an passé par l'entrepreneur, et disparu un temps des kiosques. Une restructuration générale devrait s'opérer.



Le siège de La Provence, dans le 15e arrondissement de Marseille

Bref historique

Pour comprendre toutes les conséquences du décès de l'ancien patron de l'OM sur le devenir du journal corse, il convient tout d'abord de s'intéresser au groupe *la Provence*. Bernard Tapie en possédait 89 % jusqu'au 30 avril 2020, date à laquelle le tribunal de Bobigny a placé en liquidation judiciaire ses sociétés. Les 11 % restants appartiennent à Xavier Niel, qui a aussi un droit de préemption sur les autres parts et la capacité de refuser un nouvel entrant. Dans un article du *Monde* daté du 4 octobre, on apprenait que ce dernier aurait garanti qu'il rachèterait toutes les parts le jour où Bernard Tapie disparaîtrait. Des procédures sont toujours en cours, et les héritiers pourraient, dans le cas d'une décision

de justice favorable, décider de conserver leurs parts, intégralement ou non, mais cela semble peu probable. Les liens entre les deux hommes, tout comme l'intérêt de Xavier Niel laissent supposer à bon nombre d'observateurs que l'affaire était entendue bien en amont.

Corse-Press future propriété exclusive du groupe La Provence

Le quotidien marseillais possède pour l'instant 51 % de *Corse-Matin*, qui n'est depuis le 1er décembre 2014 plus rattaché à *Nice-Matin* que par le nom. Les 49 % restants appartiennent au consortium CM Holding, qui a manifesté il y a déjà 4 mois la volonté de s'en défaire. Toujours d'après l'article du

Monde, la chose serait en bonne voie : un conseil d'administration du groupe *La Provence* aurait entériné le principe du rachat de ces parts il y a 15 jours.

La stratégie de Xavier Niel

En 2019, lorsque Niel rachète 11 % de la Provence, tout le monde s'interroge : quel intérêt peut bien avoir le milliardaire, co-actionnaire du *Monde*, dans la cité phocéenne ? Ce n'est que plus tard que sa stratégie se dévoile peu à peu. En quelques mois, il rachète successivement *Nice-Matin*, *France-Antilles* et *Paris Turf*. Son intérêt se porte dans le même temps sur la Marseillaise, journal communiste en liquidation, pour lequel il fait une offre conjointe avec *La Provence*, avant de finalement

jeter l'éponge. Il investit aussi depuis de nombreuses années dans des médias web de différents horizons politiques, comme *Mediapart*, mais aussi *ElectronLibre* ou *Causeur*.

L'homme d'affaire tisse clairement sa toile dans le paysage médiatique où son influence grandit. Parallèlement, son objectif est aussi de redresser les finances de titres de presse à l'agonie, et durement impactés par la crise sanitaire. Pour cela, de nombreuses transformations devraient s'opérer, avec une réorientation franche vers le numérique. À la suite du rachat de *Nice-Matin* l'an dernier, un plan de départs « volontaires » a été proposé, et devrait concerner plus de 110 salariés, dont une trentaine de journalistes, sur les 850 emplois que compte le groupe. La crise sanitaire aurait par ailleurs laissé un trou de plusieurs millions d'euros dans le budget prévisionnel de l'entreprise de presse. Pour faire des économies, la création d'une nouvelle imprimerie dans le Var, commune avec *La Provence*, est envisagée. Ce centre, qui ouvrirait d'ici 2024, pourrait réaliser des éditions pour d'autres médias. Cette information a été confirmée depuis par la direction de *Nice-Matin* dans les colonnes de *l'Express*.

Corse-Matin dans le rouge

Le groupe *Corse-Presse* qui édite *Corse-Matin* compte actuellement près de 200 employés. Dans une lettre interne aux salariés datée de juin 2021 et consultée par l'AFP, l'inter-syndicale du journal pointait un déficit de 4 millions d'euros net en 2020. En juillet, elle publiait dans ses colonnes un communiqué titrant « 200 emplois menacés ». On y apprenait que, malgré deux plans de départs « volontaires » réalisés en trois ans et ayant pour but de réduire la masse salariale, la situation financière du titre n'aurait cessé de se dégrader.

En termes de diffusion, selon l'ACPM (Alliance pour les chiffres de la presse et des médias), le titre est passé de plus de 45 000 exemplaires payés en 2005, à 25 000 en 2020, dont 20 % en numérique, avec une perte sèche de 11% sur l'année en cours.

L'ombre de France-Antilles

L'arrivée de Xavier Niel aux manettes laisserait indéniablement pressentir de grandes transformations. À France-Antilles, le rachat du groupe, après liquidation, avait permis de sauver 126 emplois sur 235. La publication en avait été durement impactée. Stoppée



Xavier Niel, fondateur de Free, co-propiétaire de La Provence

nette en février 2020, elle avait pu reprendre en numérique au mois d'avril, avant que le quotidien soit de nouveau imprimé durant l'été. Le titre, qui comptait initialement trois versions papier (Martinique, Guadeloupe et Guyane), n'en compte désormais plus que deux. L'édition France-Guyane n'est plus disponible qu'en numérique.

Quid de l'impression en Corse ?

Nul doute que si des moyens colossaux semblent être mis en place pour créer une « super imprimerie » dans le Var, celle de Lucciana, qui produit notre PQR (presse quotidienne régionale), sera passée au crible. Plus d'une vingtaine d'emplois y sont directement liés. Une situation que semble suivre de très près Gilles Simeoni. D'après nos sources, le Président du Conseil exécutif se serait entretenu longuement, il y a quelques jours, avec Jean-

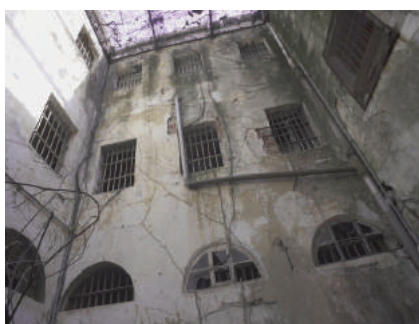
Christophe Serfati, PDG de Corse-Presse et homme de confiance de Bernard Tapie. Leur échange aurait porté sur l'avenir du titre, mais surtout sur une « restructuration nécessaire ». Lors de ce rendez-vous, aurait été aussi évoqué le devenir de certains dirigeants de *Corse-Matin* dont celui de Roger Antech, Directeur de la rédaction du journal. Une intrusion du pouvoir politique dans la stratégie d'un journal à capital privé ? Si elle était avérée, ce ne serait sans doute pas une Première dans l'île. Qu'advient-il par ailleurs des emplois de *Corse-Matin* ? Un troisième plan de départs sera-t-il envisagé ? Suffira-t-il à redresser la barre ? La « restructuration » semble en tout cas, au vu de nos informations, inévitable.

• Petru Ghjaseppu Poggiali

Via Stella, 22 octobre

« Derrière les murs de Sainte Claire »

C'est un très beau documentaire que nous propose Michèle Don Ignazi avec « *Derrière les murs de Sainte Claire* » le vendredi 22 octobre à 20 h 40, sur Via Stella. Sainte Claire, un couvent. Une caserne. Une prison. Un site admirable. La mémoire d'une époque révolue... Un avenir problématique.



La Prison de Ste-Claire



L'environnement de la prison

Sainte Claire, en promontoire sur la mer. Sainte Claire, sentinelle de la citadelle de Bastia. Quatre siècles d'histoire. Tout commence par un couvent et des nonnes, surnommées « *dames des pauvres* » éducatrice de petites filles de riches appartenant à la bonne société insulaire. La Révolution convertit le couvent en caserne en 1791 et pour finir en centre de détention. Un panorama magnifique et derrière les barreaux des prisonniers. Originalité de cet établissement pénitentiaire, outre son caractère patrimonial, être en pleine ville. Accordé aux battements de cœur de la cité. Michèle Don Ignazi et son équipe ont

braqué l'éclairage de leur documentaire sur l'ultime décennie de cette maison d'arrêt. Immense mérite du film : des témoignages d'anciens incarcérés, de matons, d'un infirmier, d'un avocat, de deux éducateurs sportifs, d'un habitant... Ils nous disent leur vécu d'alors et ce vécu est surprenant. Si enfermement il y avait à Sainte Claire, en contrepoint il y régnait une vie de famille, de village, d'entraide. Les années avec le flou qu'elles amènent, embellissent-elles le souvenir ? On est obligé de constater, tant il y a unanimité chez les témoins, que ce n'est pas le cas. Tous relèvent l'humanité, la solidarité qui y étaient en partage.

Dures les conditions matérielles, certes. Vétusté crasseuse. Hygiène aléatoire avec ballets de rongeurs et de cafards. Mais les emprisonnés avaient l'avantage de rester chez eux, dans leur ville, préservés d'une relégation mortifère loin des leurs ! Mieux encore les parloirs sauvages avec parents ou amis, depuis la rue voisine, leur permettaient d'avoir des nouvelles, des échanges. Cette proximité, en hérissait d'aucuns, d'autres s'en amusaient car elle alimentait la macagna. La prison Sainte Claire était aussi au top du top des évasions. Un vrai gruyère comptant plus de trous que de pâte à fromage.

Armand Luciani à qui on doit une remarquable exposition, « *Immurtali* » et un spectacle sur les monuments délaissés bastiais, déploie dans le film un fil d'Ariane. So œil d'artiste nous fait découvrir des beautés résistantes à la déshérence et à l'ingratitude de l'abandon. Des beautés dépouillées d'un esthétisme décadent ou malsain. Derrière les barreaux, dans les étroites cellules, tout au long des couloirs, dans les cours couvertes de grillages il y a une nostalgie dénuée de noire mélancolie. Des constellations de graffitis interpellent ou explosent de colère ou signent des mots



L'équipe de tournage

d'amour... A écouter-voir certains intervenants des surprises sont au programme, qu'il serait mal séant de dévoilées !

Interrogation : quel devenir pour Sainte Claire ? Rénovation ? Résurrection ? Immolation sur l'autel de la spéculation immobilière ?

• Michèle Acquaviva-Pache

• **Bravo à Arte Mare d'avoir projeté « Derrière les murs de Sainte Claire » en avant-première. Projections annoncées : le 19 octobre à l'Espace Diamant d'Ajaccio ; le 21 à la Cinémathèque de Porto Vecchio.**
 • **Réalisation : Michèle Don Ignazi et Lionel Dumas Perini. Ecriture : M. Don Ignazi et Paul Turchi Duriani. Musique : Frédéric Antonpietri.**

ENTRETIEN AVEC MICHÈLE DON IGNAZI

Réaliser ce film documentaire sur l'ancienne prison Sainte Claire vous y pensiez depuis longtemps ?

J'ai travaillé pendant dix ans à RCFM et sans cesse j'entendais parler de cette prison avec ses côtés familiers et sulfureux. Les évasions à répétition m'intriguaient aussi beaucoup. Puis Sainte Claire a fermé, Borgo s'est ouvert et ça a été silence radio ! Mais dans un coin de ma tête le lieu continuait à m'intéresser.

Quel a été le déclencheur ?

En faisant des recherches dans les archives de France 3 Corse je suis tombée sur un magazine en deux parties de Pierre-Jean Luccioni tourné au sein même de l'établissement pénitentiaire. C'était un super boulot qui m'a laissé admirative. Cette trouvaille m'a conforté dans mon idée de départ. Par ailleurs j'ai découvert l'exposition, « *Immurtali* » d'Armand Luciani. J'ai été frappé par l'aspect esthétique de cette ancienne prison. En tout, la réalisation du documentaire a pris quatre puisqu'il a fallu s'interrompre à cause du Covid. ?

Dans ce film vous interviewez, entre autres, des gardiens, des détenus politiques et de droit commun, un infirmier ainsi qu'Armand Luciani et un habitant de la citadelle. Ont-ils tous été d'accord pour participer ?

Certains ont refusé car ils ont craint de revenir sur cette période de leur vie ! D'une manière générale j'ai tenu à les mettre à l'aise et en confiance. Je leur ai parlé de l'importance du lieu en soulignant que s'ils ne désiraient pas apparaître à l'image, c'était OK pour moi.

« Le côté village, famille de la prison Sainte Claire revient non-stop dans la bouche des témoins. »

Michèle Don Ignazi

Vous abordez essentiellement les dix dernières années d'existence de la prison. Parce qu'elles sont déterminantes ?

Sur l'histoire de Sainte Claire il y a tant de chose à dire... Je me suis focalisée sur la dernière décennie d'existence du centre carcéral car elle signe la fin d'une époque. Lorsque Borgo ouvre, en 1993, c'est comme si on passait de l'épicerie de quartier à l'hypermarché. Ça fait réfléchir, car une prison est toujours le reflet d'une société. Ce changement on le vérifie avec les propos des intervenants (détenus, gardiens...) Tous ont une certaine nostalgie de la solidarité qui était de règle à Sainte Claire et les ex-prisonniers insistent tous sur l'importance qu'il y avait pour eux de pouvoir échanger en direct avec parents et amis grâce aux parloirs sauvages ! L'enfermement n'y était pas ressenti comme ailleurs...

Sainte Claire appartient maintenant à un propriétaire privé. Avez-vous obtenu facilement son accord pour tourner dans les lieux ?

C'était une condition incontournable ! Il a accepté aisément. Il est devenu propriétaire de Sainte Claire après une vente aux enchères en 2002. L'emplacement étant formidable il désire réaliser une résidence hôtelière. Revers de la médaille les travaux à entreprendre à l'intérieur sont énormes !



JDC

Les témoins soulignent l'atmosphère familiale, villageoise qui était celle de la prison. Cette insistance vous a-t-elle impressionné ?

Le côté village, famille de Sainte Claire revient non-stop dans la bouche de intervenants. Ça roule tout seul !... Un des ex-détenus – et non des moins connus – parle d'ondes positives dégagées par le lieu. Cet attachement on le retrouve aussi chez les Bastiais.

Comment avez-vous évité le piège de l'esthétisme ?

En rendant à l'image la réalité la plus juste. Malgré décrépitude et souffrances le lieu reste beau. Les graffitis en restituent la vie. L'âme.

La musique du documentaire est très réussie. Comment avez-vous travaillé avec le compositeur, Frédéric Antonpietri (Tonton) ?

Les musiques de film sont souvent écrites à distance. Ici, ce n'est pas le cas. Frédéric a assisté à chaque étape du montage et a composé une partition originale qui correspond bien à l'état d'esprit du documentaire. Que l'on ait pu monter où on avait tourné, soit au même endroit – c'est-à-dire à Bastia - a été bénéfique. Très positif également le fait d'avoir réuni autour de ce projet une équipe de jeunes. Même si ses membres n'ont pas connu Sainte Claire comme prison, ils ont très bien su découvrir ce qu'elle a pu représenter.

Lors du tournage quelles sont les réactions des témoins qui vous ont le plus étonné ?

Je m'attendais à entendre des choses très glauques tant l'enfermement est toujours violent. Or, tous ont rappelé le choc qu'a été pour eux la catastrophe de Furiani. Tous ont évoqué l'angoisse épouvantable qui avait été la leur, angoisse accentuée de surcroît par le fait d'être sans nouvelles des leurs. Tous ont alors encore plus apprécié d'avoir des informations directement depuis la rue !... J'ai remarqué aussi combien tous étaient émus de revenir sur les lieux.

De quel avenir rêvez-vous pour Sainte Claire ?

Dans le film un interlocuteur évoque la création d'un musée. Je pense que l'endroit se prêterait bien à de l'art contemporain. L'important serait qu'il n'y ait pas destruction et que Sainte Claire garde son âme. Cet espoir trouve un écho dans la situation préservée de la citadelle et du vieux Bastia dans son ensemble ainsi que dans les aménagements récents qui mettent en valeur le site.

Avez-vous d'autres documentaires en route ?

D'abord nous voulons faire visionner « *Derrière les murs de Sainte Claire* » en Corse. Je réfléchis aussi à un projet sur la culture juive dans l'île.

• Propos recueillis par M.A-P

Production audiovisuelle corse : quel avenir après la « diff' » ?

Depuis 1982 et la naissance de l'antenne régionale France 3 Corse, la production corse s'est très largement développée. Outre les réalisations de ViaStella et RCFM, les deux secteurs insulaires de l'audiovisuel de Service public, de nombreuses sociétés de productions, des télévisions et des radios privées sont apparues, qui ont réalisé quantité de films, émissions et documentaires. Que deviennent ces productions après leur diffusion ? Une seconde vie serait sans doute possible pour ce patrimoine délaissé.

Le Service public et ses archives

Une problématique majeure quant à la gestion et la diffusion en Corse des archives audiovisuelles publiques, réside dans la question de leur propriété intellectuelle effective. Après leur diffusion sur ViaStella



ou RCFM, ces contenus rentrent dans le giron de FranceTélévisions et Radiofrance, puis deviennent propriétés de l'INA (Institut national de l'audiovisuel) qui était en charge, avant le développement du Numérique, de leur centralisation.

Avec l'avènement du Numérique, la mission de l'INA a changé. Dans un premier temps, il était nécessaire de numériser ces archives, puis de gérer leur éditorialisation et leur diffusion. C'est là que le bât blesse : dans une

série de vidéos réalisées par l'Ina, on apprend l'étonnante gestion de ces archives corses. Une « *délégation régionale* » de l'INA, installée à Marseille et composée de quatre personnes, a en charge de mettre en lumière l'ensemble du patrimoine audiovisuel de l'immense territoire de la région « *Grand Sud* » ... et de la Corse ! Et c'est ainsi que ce patrimoine insulaire se retrouve enfermé, sur les étagères poussiéreuses et les serveurs de l'INA.

Comment changer la donne ?

En Corse, pour ceux qui veulent récupérer, utiliser et diffuser ces archives, « *l'affari sò in francesi* » ! Pour une utilisation par le Service public, une demande peut être faite à l'INA afin d'obtenir des droits de diffusion, qui seront circonscrits à quelques mois, et ce même dans le cadre d'archives provenant du même média. En ce qui concerne le Privé, ces droits peuvent être achetés, mais ils coûtent extrêmement cher. Pour donner un exemple précis, ALLINDI SVOD, plateforme financée par la CDC et lancée en 2020, a pour objectif de centraliser les contenus audiovisuels insulaires. Pour obtenir les droits de diffusion de ces archives, et même pour les productions propres de Via Stella – comme la collection Ghjenti, produite en interne – il faudrait investir des moyens financiers colossaux. Paradoxalement, Allindi ne peut donc pas donner à ces productions une seconde vie, à l'ère du Numérique. La plateforme doit donc

se limiter pour l'heure aux réalisations privées et aux coproductions.

La M3C : médiathèque culturelle de la Corse et des Corses

La M3C centralise des contenus audiovisuels divers : 42.843 documents, 33 collections et 13 expositions. En partenariat avec l'INA et l'Université de Corse, une archive de l'histoire audiovisuelle insulaire a récemment été créée par une équipe du laboratoire universitaire Lisa. Intitulée « *Médias et mobilisations en Corse de 1945 à nos jours* », un site dédié y est consacré. On y trouve une chronologie d'archives de l'Ina qui pose la question générique de la représentation médiatique de la Corse sur plus d'un demi-siècle. Il est malheureux néanmoins, que certains événements majeurs de l'histoire contemporaine de la Corse n'y soient pas représentés. C'est le cas notamment des victoires électorales nationalistes, des premières manifestations contre la Mafia au début des années 1990, mais aussi de bien d'autres mobilisations. Autant de « *blancs* » de l'Histoire qui obligent à s'interroger sur les raisons, paraissant très subjectives, de ces oblitérations.

• Petru Ghjaseppu Poggioli

Visitez votre site internet : www.journaldelacorse.corsica

La conviction de Robert Badinter

Celui qui restera dans l'Histoire comme le ministre de la Justice qui a obtenu l'abolition de la peine de mort n'a pas oublié les condamnés à de longue durée.



Emmanuel Macron et Robert Badinter le 9 octobre 2021 au Panthéon

Ce 9 octobre, le Président Macron et Robert Badinter l'ancien Garde des sceaux sont entrés côte à côte, avec solennité, sous la coupole du Panthéon. La commémoration du 40e anniversaire de l'abolition de la peine de mort peut commencer. On savait qu'à cette occasion le Président devait relancer le combat pour « *l'abolition universelle* ». Aujourd'hui 54 Etats pratiquent toujours la peine capitale. Prenant la parole et devant cette initiative Robert Badinter a jugé que « *la peine de mort est vouée à disparaître de ce monde* » et de rappeler le long combat passionné et opiniâtre qui fût aussi et surtout le sien pour faire voter la loi portant à l'abolition de la peine capitale. Toujours

avec verve et éloquence porté par sa voix vibrante. À l'âge de 93 ans, il semble toujours plaidé à la mesure de sa force de conviction.

Un autre combat à mener

Qualifié de ministre le moins politicien de François Mitterrand en 1981, l'ancien avocat va mener son auditoire à scruter d'autres lignes d'horizon et il dicte sa pensée : « *Là où l'abolition est acquise notre tâche est-elle terminée ?* ». Il y aurait d'autres idéaux à caresser, d'autres principes à mettre en valeur, un autre humanisme spirituel à atteindre. Et de livrer le fond de sa pensée « *l'abolition ferme les pages sanglantes de notre justice mais la vie en ouvre une autre (...). La justice et*

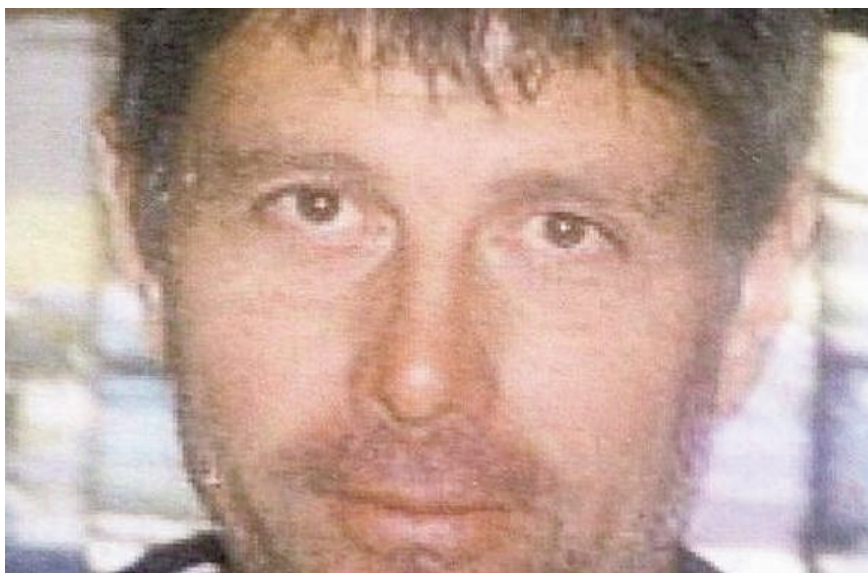
la société toute entière doivent permettre au condamné d'exercer ce droit que Victor Hugo le plus grand des abolitionnistes disait déjà que nul ne saurait en être privé le droit d'être meilleur ». Robert Badinter tisse les toiles de l'après-abolition non sans ajouter « *les condamnés à de longue peine soumise à un régime pénitentiaire qui allège ses rigueurs avec le temps ne réitérent pas à leur libération les crimes de sang* ». Ce droit s'applique pour tous sans exclusive du condamné de droit commun comme à ceux qui auraient commis un « *crime d'Etat* ». De là, on ne peut s'empêcher de retenir la situation de Pierre Alessandri, Yvan Colonna et Alain Ferrandi condamnés pour l'assassinat du préfet Claude Erignac. Refusant d'alléger les rigueurs de la peine à leur encontre, le gouvernement et l'ensemble de l'appareil judiciaire restent à contre-courant de la nouvelle philosophie du droit souhaitée avec conviction par l'ancien ministre de la Justice. Ce dernier ajoutant avec attention « *encore devons-nous ne jamais oublié les malheurs et les douleurs des victimes* ». L'appel solennel d'une transformation du droit du condamné a-t-il été entendu par Emmanuel Macron ? L'inspiration du message de Robert Badinter sera-t-elle gravée dans le marbre ? Sachant que comme le rappelle souvent l'ancien ministre et avocat pour une affaire sensible comme celle du drame du 7 février 1998 : « *il faut traiter les dossiers extraordinaires de manière ordinaire* ».

• P-L. Alberghi

www.journaldelacorse.corsica

Pierre Alessandri : avà basta cusi !

Ce qui est imposé à Pierre Alessandri, et aussi d'ailleurs à Alain Ferrandi, ne relève plus ni de la justice, ni même de la punition. Cela est assimilable à une vengeance d'Etat dont les motivations avouées ou cachées ne sont pas plus honorables les unes que les autres.



La « Justice » a une fois encore refusé la liberté conditionnelle à Pierre Alessandri. La décision du juge d'application des peines qui lui avait, en juillet dernier, accordé une semi-liberté probatoire, a finalement été rejetée par la Chambre d'Application des Peines de Paris après que le Parquet national antiterroriste a fait appel. Ainsi, après plus de 22 ans d'emprisonnement, Pierre Alessandri ne peut même pas bénéficier d'une mesure de rapprochement. Il reste incarcéré en région parisienne et ses proches demeurent condamnés à s'épuiser moralement, physiquement et financièrement pour entretenir le lien affectif. La seule mesure teintée d'humanité dont a pu à ce jour bénéficier l'intéressé est d'avoir été, un triste jour de septembre 2015, autorisé à se recueillir devant la sépulture de son fils de 31 ans décédé accidentellement. Et ce sans avoir été autorisé, au nom de la sécurité, à assister à l'enterrement ou à se rendre quelques instants dans la maison familiale. Je l'ai déjà écrit : « L'assassinat de Claude Erignac m'a

profondément bouleversée et révoltée. J'ai éprouvé de la compassion pour cet homme et sa famille. Je suis descendue dans la rue pour exprimer mon horreur et mon indignation. » Mâ avà basta cusi ! Ce qui est imposé à Pierre Alessandri, et aussi d'ailleurs à Alain Ferrandi, ne relève plus ni de la justice, ni même de la punition. Cela ressemble à une vengeance d'Etat dont les motivations avouées ou cachées ne sont pas plus honorables les unes que les autres. L'État revient quasiment à l'ère du masque de fer et des oubliettes car condamner ces deux hommes à rester enfermés seuls entre quatre murs loin de leur région et de leurs familles, suggère que l'on souhaite les déraciner et les faire oublier de tous.

La volonté électorale d'Emmanuel Macron

Et que l'on ne vienne pas me dire - comme le suggèrent certains et ne le dément jamais un pouvoir politique trop content que cela le dédouane en partie de son esprit de vengeance

inspiré par la haute idée et la crainte qu'il a de sa haute administration - que tout cela est initié par Mme Claude Erignac. Que l'on ne vienne pas non plus m'expliquer, comme l'ont invoqué les magistrats de la Chambre d'Application des Peines de Paris, que tout cela s'inscrit dans une légitime préoccupation de ne pas nuire à la lutte anti-islamiste ou à la sérénité du procès en cours des protagonistes du massacre du Bataclan. Je considère que la responsabilité de la situation incombe d'une part à la volonté électorale d'Emmanuel Macron et de son gouvernement de se positionner en champions de la lutte contre le terrorisme y compris en sombrant dans l'inhumanité, et d'autre part à la servilité complice des hautes sphères de l'appareil judiciaire. Et j'ajoute, deux exemples à l'appui, qu'il fut un temps où la raison d'Etat était encore courageuse et raisonnable et où la Justice, en usant à la fois de la loi, du glaive et de la balance, était à la hauteur de ce qu'elle doit être. Le Conseil exécutif a pertinemment souligné : « De la guerre d'Algérie aux événements en Kanaky, pour ne parler que de ceux-là, l'histoire contemporaine de la France est jalonnée de lois d'amnistie ou de décisions pénales intégrant directement la volonté politique de tourner la page du conflit ou de laisser sa chance à la paix ». Une plongée dans les archives rappelle que la Justice a osé accorder, après qu'il a purgé 25 ans de prison, une liberté conditionnelle au tueur d'enfant Patrick Henry malgré le traumatisme qu'avait suscité son crime - un présentateur de journal télévisé avait ouvert son journal par la phrase « La France a peur » - et aussi malgré que Robert Badinter avait sauvé ce criminel de la guillotine et qu'un tribunal populaire l'avait condamné à la prison à perpétuité.

• Alexandra Sereni

TOP

• **PETRU GUELFUCCI.** *Le fondateur (encore jeune) de « Canta u populu corsu » et autres chansons à succès a succombé à une maladie incurable.*

• **LAURENT MARCANGELI.** *L'autre jour, au Havre, il a pris le parti d'Edouard Philippe.*

• **DIDIER REY.** *Dans quelques semaines il sortira un ouvrage documenté consacré au Grand Prix de Corse automobile.*

FLOP

• **TIREURS ANONYMES.** *Ils ont voulu tuer Jean-Christophe Mocchi, le fils de l'ancien maire de Propriano.*

• **PAS D'AMÉNAGEMENT DE PEINE.** *Il n'y a pas eu d'aménagement de peine pour Pierre Alessandri accusé, avec d'autres, de l'assassinat du préfet Erignac.*

• **TRENTE ANS DE RÉCLUSION.** *C'est la peine qui a été confirmée à Ajaccio pour Laurent Mézière accusé de l'assassinat de son neveu.*

HUMEUR

JDC

Carl'Antò I puttachji

L'ÉTAT DOIT PRENDRE SA PART

« La Collectivité refuse d'écoper seule. L'Etat doit prendre sa pat. » C'est ce qu'a déclaré Gilles Simeoni après que le Conseil d'Etat ait condamné la Collectivité à verser à la Corsica Ferries la somme de 88 millions d'euros.

UNE COLECTIVITÉ À PROBLÈMES

La mise en place, en janvier 2018 de la Collectivité Unique de la Corse ne fait pas que des heureux. Le président du conseil départemental de la Corse-du-Sud, Pierre-Jean Luciani l'a fait savoir en claquant la porte de la première réunion, tenue à l'Hôtel de la Collectivité ; pour mettre au point les tenants et les aboutissants de la nouvelle institution laquelle va confirmer, sans nul doute la prédominance d'Ajaccio appelée à devenir la véritable capitale de la région Corse reléguant Bastia au bas du tableau. Ce n'est d'ailleurs pas d'hier que la cité du Nord est condamnée à ronger son os sur un espace administratif réduit à pas grand-chose. On se souvient qu'Emile Zuccarelli, alors maire de Bastia, avait tenu une conférence de presse pour affirmer qu'il allait « casser la baraque ». En fait, il n'a rien cassé du tout

et Ajaccio à continué de trôner. On attend avec quelque impatience la position sur le sujet de Gilles Simeoni un Bastiais pourtant mais qui n'a jamais élevé la voix pour dénoncer la suprématie ajaccienne et faire en sorte que Bastia retrouve la place qu'elle n'aurait jamais dû perdre. On ose espérer qu'ils se décideront à « casser la baraque » afin de mettre un peu d'ordre dans le classement. Et leur poids dans la balance démographique qui penche dangereusement vers la récession.

LA CORSE EN TÊTE DU RECRUTEMENT

Sur les 18 régions recensées par Pole Emploi la Corse arrive en 5e position en terme de recrutement. Mais dans l'île la répartition de ces offres est assez inégale et les métiers proposés éclectiques. Il en ressort que les chiffres montrent une apparition des signes nets de reprise du marché de l'emploi et d'une nette apparition d'une

UNE CONDAMNATION DU TONNERRE DE DIEU

La Collectivité territoriale a été définitivement condamnée au nom du respect du droit à verser un somme extraordinaire de 88 millions d'euros à la compagnie maritime Corsica Ferries à l'issue de nombreux rebondissements qui se sont étalés sur plusieurs années.

LE FLNC REFAIT SURFACE

Le FLNC a revendiqué la tentative d'attentat à Capu di Fenu le 1er septembre dernier, et exige le départ de Corse des propriétaires visés.

Journal de la Corse

Doyen de la presse européenne
L'hebdomadaire de défense des intérêts de l'île depuis 1817

est le journal habilité pour publier
Les Annonces Légales et Judiciaires

Dans les départements 2A – 2B

Devis et attestation de parution renvoyés dans l'heure
Contact : journaldelacorse@orange.fr

Jean-Claude Morati, a passione di u mondu campagnolu

Dapoi a so ritirata di l'Educazione Naziunale, iss'anzianu profussore agregatu di scienze, hà vulsutu mette tutte e so cunniscenze linguistiche è u so travagliu à prò di l'altri è masimu di i più ghjovani. Cusì, hà scrittu parechji libri da u primu « *Quelques aspects de la vie rurale en Corse d'hier* » sin'à l'ultimu esciutu pochi tempi fà « *Animali è piante...* ». L'occasione di sfuglià qualchì pagina di a so vita...



Di regula, sò l'artigiani chì sò messi in vale cù « *Sapè fà* ». Artigiani, creatori, pruduttori è tanti altri. S'è n'avemu sceltu d'aghjustà à Jean-Claude Morati, hè ghjust'appuntu perchè hè in leia diretta cù u mondu campagnolu. Per prova, qualchì libru chì trattanu di i stuvigli, sosule, animali, pesci, piante...

Un percorsu principiatu à a fine di l'anni ottanta dopu à studii in Marseglia una carriera d'insegnante in scienze cù appena di medicina. Natu in Aiacciu ma di ceppu cinarchese (Casagione), u profussore hè statu ciuttatu, da zitellu, in a lingua corsa. « *A me lingua materna*, spiega l'autore, *studiente, eranu*

80 Corsi è si parlava nustrale. Hè quì ch'aghju principiatu à piglià note... »

Si capisce, subbitu a so passione, ma à tempu, a so manera quadrata arrimbata nantu à u so percorsu d'insegnante, di cuncepisce e so opere. Dopu à difficoltà per publicà, « *era difficiule di publicà un libru di 1200 pagine, aghjusta l'autore, mette in piazza u so associu « Corsu » chì li permette, dapoi, di fà esce e so pubblicazione. « À a fine di a me carriera, aghju principiatu à scrive un primu librone « Quelques aspects de la vie rurale en Corse d'hier », cù 1200 pagine è 2000 disegni fatti cù a piuma... » Issu primu libru, hè statu fattu cù u me tintu di babbu. Ma, è malgratu un libru tamantu, dicia à l'epica, chè isse tematiche ùn eranu micca state sfruttate abbastanza. Tandu, aghju cuntinuat u libru à u listessu versu cù « Topi, topi, topi, pulenta è porri », chì trattava di cacciafora di legge... ».* Cù « *Spirginate di robba nostra* », chì piglia a seguita, si tratta di spechji culuriti di a lingua corsa – sempre 1200 pagine- è 5000 pruverbii, detti...Dopu, a robba purcina cù tuttu u sapè fà ch'è noi pudemu ritruvà intornu.

« *Animali è piante : 1600 nomi, 230 disegni* »

« A Corsica d'eri si pianta per mè dopu à a guerra d'Algeria in u 1962. Ci hè statu una

rumpitura tamanta cù u mondu paisanu... »

« Dumane, dumenica in casa » induve l'autore mette in vale tutte e sosule nustrale di e nostre minnane (400 chì seguitanu e stagione cù carne, licumi...) seguita.

L'ultimu « *Animali è piante* » si scrive in a listessa andatura nustrale cù, à tempu, una leia maiò trà l'autore, a lingua corsa è a disciplina insegnata.

« A tassunumia hè a scienza di a classificazione di tuttu ciò chì campa : animali è piante. Di fattu, in tutti i libri chì eranu publicati nanzu, mi tucava sempre à circà u nome scientificu, a famiglia è dinò à u contrariu, u nome corsu ind' altri libri. »

Un travaglione, fruttu d'inchieste nantu à u terrenu, di studii nantu à e bestiame, flora... « *Sò note ch'aghju raccolte per esce issu libru chì nantu à li stessu modu chè l'altri... »* chì sbocca nantu à 1600 nomi (francese, scientificu è corsu) è 230 disegni.

Dapoi ch'ellu scrive, l'autore ne hè à più di 4000 pagine è 6000 disegni ch'ellu face da per ellu. Ùn si pianterà forse, micca quì. Aspettemu a seguita...

• Ph.P.

www.journaldelacorse.corsica

Bernard Tapie et la Corse : une idylle

L'histoire sportive de Bernard Tapie est indéniablement liée à la Corse à travers deux événements majeurs, l'un dramatique (la catastrophe de Furiani) et l'autre plus festif (le 16e de finale de coupe de France GFCA-OM de janvier 1990). sans oublier les trois saisons passées à l'OM par Pascal Olmeta où l'intérim assuré à la présidence du club par Pierre Cangioni.



Bernard Tapie

Qu'on l'aime ou non, Bernard Tapie ne sera jamais passé inaperçu dans toutes les activités où il a apposé sa griffe. Député, Ministre, Conseiller Général, homme d'affaires, c'est bien sûr, le monde du football et ses déferlantes médiatiques qui aura marqué le plus sa carrière, celle notamment qui couvre la période 1986-1993 de l'Olympique de Marseille marquée par quatre titres de champion de France, un doublé, deux finales de coupe de France, une finale de Coupe des Coupes, une demi-finale de Ligue des Champions tristement célèbre (1990 la main de Vata), une finale perdue aux tirs aux buts (1991 à Bari) et le sacre de Munich (1993, le tout premier d'un club français) avant le déclin lié à

l'affaire VA-OM. Il contribuera, néanmoins, à écrire les plus belles pages du club phocéen en attirant les meilleurs joueurs de la planète football avec le transfert de Maradona qui échouera d'un rien...

GFCA-OM et le drame de Furiani

Tapie et la Corse, ce serait un peu à l'image du personnage. Soit tout blanc, soit tout noir mais pas de gris, cela ne lui correspondait pas. Quelques années avant le drame de Furiani, l'OM est battu par le Sporting en 32e de finale de la coupe de France (1988). Mais le match le plus festif reste ce GFCA-OM et ses stars de légende dans la Pignatta de Mezavia en janvier 1990. Quelques mois avant la

demi-finale contre Benfica. « *Un grand moment, se souvient Michel Mancini, directeur sportif du club ajaccien à l'époque, avant le match, il voulait retirer son équipe à la suite des bombes agricoles mais tout s'était bien passé. C'était un homme malin et intelligent, il avait su gagner notre confiance, nous avait tutoyés mais tenu sa promesse en laissant la recette au club... Je l'ai revu quelques années plus tard alors qu'il était en campagne à Ajaccio pour les Européennes. Il avait traversé la rue pour venir me saluer comme si nous étions des amis de longue date. C'était un grand monsieur. On lui a fait beaucoup de misères...* » Pascal Olmeta, ancien gardien, a évolué trois saisons sous l'OM de Tapie (1991-1993). « *Je retiens surtout l'homme, précise-t-il, avec qui je n'ai pas eu que des bons moments. Mais il a apporté beaucoup au football français et à nous autres joueurs. Personnellement, il m'a permis d'être champion d'Europe. C'était l'objectif avec Jean-Luc Lagardère au Matra, Bernard Tapie, lui, a réussi à me donner ce rêve de gamin.* »

Plus tragique sera le drame de Furiani où, sur la pelouse, Bernard Tapie sera particulièrement actif tout au long de cette nuit noire du football corse. Adulé ou non, Bernard Tapie n'aura, finalement laissé personne indifférent dans l'île comme ailleurs. Pour preuve, les hommages se sont succédé sur les réseaux sociaux et lors de ses obsèques ou partisans et détracteurs étaient présents. Les supporters marseillais, eux, lui ont rendu un hommage poignant et vrai...

• Philippe Peraut

Pierre Cangioni : « *Bernard Tapie est un homme d'exception* »

Que peut-on retenir aujourd'hui de Bernard Tapie ?

Bernard Tapie a eu une vie qui n'a quasiment pas d'équivalence. Il a touché à tout avec une grande réussite. Il arrivait dans des milieux qu'il ne connaissait pas du tout, bousculait tout pour, in fine, briller dans tous ces domaines. Il a été chanteur au début de sa vie, dans les affaires, la politique, le sport (football mais aussi cyclisme puisqu'il a remporté le tour de France avec Bernard Hinault et Greg Lemond), le théâtre, le cinéma avec le même succès. C'était un hyper-actif qui, par ailleurs, n'avait pas les défauts que l'on attribue d'ordinaire aux gens qui font fortune. Sur la fin, il y a quatre ans de souffrance et pendant la maladie, il a eu le temps de penser à la vie et les dernières fois où il s'est exprimé, c'était une merveille de logique et de bon sens. C'était un homme d'exception.

Vous avez assuré un intérim à la présidence de l'OM. Quels étaient vos rapports avec Bernard Tapie ?

J'ai été contacté par des amis que nous avions en commun. Des amis de longue date en ce qui me concerne. Pour aller à Marseille, il faut connaître les Marseillais et ne pas avoir peur de tenir tête à Bernard car il avait toujours son mot à dire. Au début, tout allait bien et puis j'ai commencé à comprendre qu'on laissait penser que j'étais un homme de paille. Pourtant, j'avais neuf voix sur douze au conseil d'administration du club, ce que Bernard Tapie lui-même ne savait pas. Nos rapports se sont un peu tendus.

Bernard Tapie et le football ?

L'OM est le seul club qui a remporté la coupe d'Europe après l'avoir perdue de très peu deux ans auparavant. J'ai été aux deux finales. Munich était un moment fabuleux au goût amer puisque l'on savait déjà, en coulisses, que l'affaire VA-OM mijotait et risquait d'être grave. Tapie s'est trouvé au sommet avant de redescendre très rapidement. Mais il reste l'homme qui a marqué le football français.

Des pressions politiques avaient été évoquées concernant l'affaire VA-OM. Qu'en pensez-vous ?

L'affaire de Valenciennes est absolument invraisemblable. Il peut arriver, lors de certains matchs, de demander à une équipe de « lever le pied » pour ne pas avoir de blessés. Là, il a fallu que des gens s'en mêlent



Pierre Cangioni

et qu'ils aillent payer des joueurs, cela a coûté très cher à Bernard Tapie. Je ne crois pas, pour autant, à une pression politique. Quand je lui ai succédé, je rencontrais souvent Robert Vigouroux le maire de Marseille. D'autres candidats tels que Jean-Claude Gaudin m'avaient assuré que si la Ville reprenait l'OM, ils rebâtiraient le club avec moi, il n'ont pas tenu parole, ils ne faisaient pas la guerre sur le terrain politique. Noël Le Graët se vantait d'avoir chassé Tapie mais il l'appelait quatre fois par jour. Il y a la vitrine où l'on fait semblant de se disputer et la réalité.

Bernard Tapie et la Corse ?

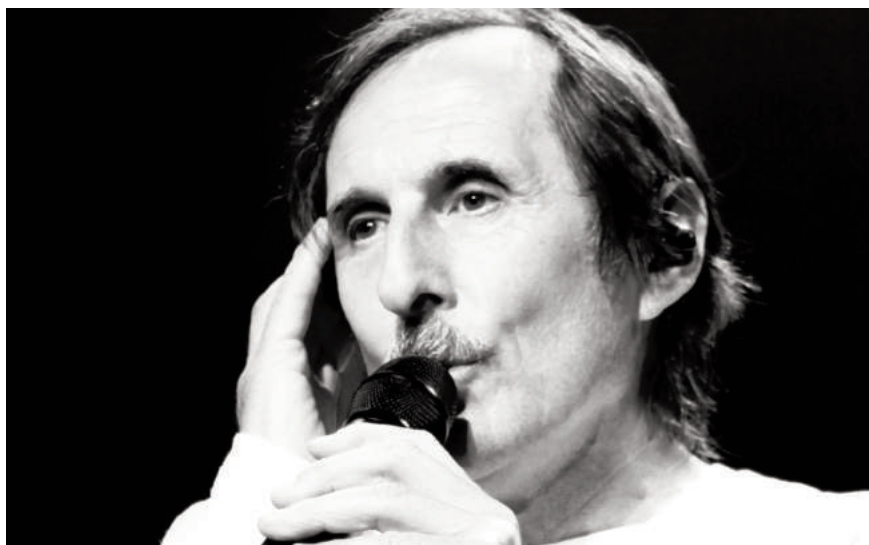
Il y a bien sûr le drame de Furiani. Il m'avait raconté lui-même avoir offert le stade Vélodrome et la recette aux Bastiais s'ils acceptaient de jouer à Marseille, il sentait sans doute qu'à Furiani, la pression serait trop forte pour le stade. Sur le terrain, il a été admirable, je le vois encore courir de tous les côtés, prendre des décisions...

• Propos recueillis par Philippe Peraut

www.journaldelacorse.corsica

Petru Guelfucci : a Corsica in dolu

S'hè spentu a settimana scorsa Petru Guelfucci, famosu cantadore isulanu à l'età di sessanta sei anni è dopu una longa malatia. Omu di stintu, difensore d'un patrimoni tradiziunale in periculu, a so voce linda, forse una di e più belle di Corsica, hà sulcatu un chjassu tamantu per tante generazione d'eri è dumane...



Quand'ella hè cascata a nutizia, l'ottu d'ottobre scorsu da per tuttu in Corsica, nimu ùn la vulia crede. Malatu issi qualchì tempu, Petru Guelfucci era pertutu in Marseglia. Hè quì ch'ellu s'hè spentu. Per quelli ch'ùn l'anu troppu cunnisciutu, i più ghjovani, era una voce linda, quella diventata famosa cù l'innu à a so isula cara « *Corsica* », cantata d'altronde cù Patrick Bruel nantu à u dischettu « *Mezu, mezu* ». Una voce scuperta nantu à i so primi dischetti solu à partesi da l'annu 1987. Tandù, « *Cavallu* », « *Canta cù mè* », « *Catalinetta* », anu fattu a so nuturietà in Corsica ma soprattutto alidilà. Masimu à u Canadà induve ellu si chjappò u discu d'oru. Una carriera cuntinuata sempre à prò di a so lingua materna cù parechji dischetti, cuncerti è soprattutto issu

bellu percorsu cù a squadra di « *Mezu mezu* » induve ellu canterà « *Corsica* » cù Bruel è « *Fortunatu* » cù Francis Cabrel.

Un impegnu puliticu è culturale

Quelli chì sò più anziani è masimu i passionati di cantu tradiziunale ne cunnoscenu appena di più nantu à u percorsu di Petru Guelfucci. Natu in Sermanu u 6 di marzu di u 1955, hè ciuttatu, da zitellu ind'un cantu nustrale ind'una pieve, quella di u Boziu, induve sò nati tanti cantadori è sunadori di violinu famosu. Sermanu, unu di i veculi di a paghjella. Cusi, à dighjà 14 anni, Petru canta cù u gruppu « *A manella* », una logica per un zitellu natu ind'una famiglia di cantadori. U so babbu, Felice Antone serà forse unu di i

più famosu testimogni d'un manera di trincà u violinu particolare. Ma Petru Guelfucci franca un passu, dopu à l'affare di e cianghe rosse o di l'Argentella cù un sintimu più puliticu. Cù qualchì amicu di l'epica, (Ghjuvan Paulu Poletti, Alain Bitton dettu Minicale, Natale Luciani, Saveriu Valentini, Ceccè Buteau...), nasce u gruppu miticu « *Canta u populu corsu* », portavoce in issi tempi quì, di rivendicazione à tempu pulitiche è culturale. « *Simu sbanditi* », « *Bruscu* », « *U vagabondu* », « *Ghjennaghju* », « *Ci hè dinò* », « *Vergogna à tè* », « *Citadella da fà* » eccu qualchì canzona induve ellu face sente a so voce particolare cù e so rivucate sermanacce...À tempu, si sentenu canti in paghjella cum'è « *Lettera à mamma* » « *Barbara Furtuna* » o « *Terzetti di u piuvanu* ». Un cantu induve s'impegnerà monda purtendu a so petra à a ricunniscenza di a paghjella à u patrimoni mundiale di l'Unesco.

Ma Petru, ùn era solu una voce. Avia, à tempu, un certu estru paisanu sculputu ind'u so Boziu natale, ellu chì fù agricultore, bugnaghjolu per isse muntagne. Ghjè un pocu di tuttu a so vita ch'ellu purtava nantu à e scene o e so canzone. U stintu, u core è l'amore di a so terra, issu qualcusellu chì v'aldilà d'una nota di musica. È chì si sente da u publicu. È s'è a Corsica sana hè, oghje, in dolu, seria perchè tuttu u mondu hà persu qualchissia chì, à un mumentu datu di u so percorsu, l'hà purtatu un pocu di l'identità corsa...

• F.P.

Visitez votre site internet : www.journaldelacorse.corsica

Littératures

Je concède en préambule que j'ai fait un sacrifice à la mode avec l'apposition de ce « s » en fin du mot littérature, ce qui serait presque jargonneux et tellement dans le goût du jour puisqu'on ne peut plus parler de musique, par exemple, mais seulement de musiques (avec un « s ») par égard pour la diversité culturelle (!).

Il ne s'agit pas en l'occurrence de rendre les armes devant l'imbécillité nivelante aujourd'hui au pouvoir, mais simplement de rendre hommage aux diverses caractéristiques de l'écrit, que sont les romans, les poèmes et le théâtre. Elles sont toutes la littérature, mais aussi les littératures puisqu'il faut y compter également les étrangers au rang desquels Dante, Shakespeare et Goethe, bien entendu.

Il m'a semblé utile de rappeler ces quelques vérités quand la réflexion politique se borne le plus souvent à réfuter les penseurs indiscutables de la chose publique en raison de leur ancienneté, qui serait synonyme de vétusté. Vétuste Hobbes et son *Leviathan* ? Vétuste le *Candide* de Voltaire ? Démodé *L'Esprit des lois* de Montesquieu ? A jeter Tocqueville ? Et tant qu'on y est jetons Tacite, Cicéron, à la poubelle Kant, Descartes, Hegel et bien sûr Barrès, Maurras, de Bonald et quelques autres. Si l'on se laisse prendre à cette dialectique jeuniste et inévitablement moraliste et égalitaire, c'en est fini de toute culture et c'est le triomphe de la rue qui gigote et piétine sur le calme olympien de la bibliothèque. La « librairie » dirait Montaigne. Il faut le dire, tout jugement moral en politique comme en littérature est souvent le paravent, si ce n'est l'excuse de l'ignorance et de la jalousie. La familiarité d'avec les mots, pour parler clair, la connaissance de la langue, sont les conditions impératives qui permettent la pensée, car l'on pense avec des mots. Je sais bien que le poète Paul Valéry a pu risquer que « *Le vocabulaire de la pensée est infini* », il reste que son énonciation nécessite la maîtrise des concepts. C'est pour cela qu'il faut lire ! Toute population qui s'adonnerait uniquement à la pratique du pianotage sur écran s'expose à voir grandir en son sein les risques d'imbécillité et de méconnaissance qui sont la marque de la servilité. Eh oui ! Les maîtres continueront de lire et tant pis pour les autres !

La destruction méthodique de la langue française par les fous qui nous gouvernent, avec l'intervention des genres, le bouleversement des syllabes, la généralisation des apocopes ainsi que le déni rigolard de toute beauté en sont hélas les conséquences. La poésie ne disparaît pas pour autant mais elle demeure l'apanage et l'usage du petit peu, pour lequel elle était composée hier. C'est l'échec cuisant de la politique éducative de la République qu'il faille aujourd'hui constater qu'il n'y a guère plus de lettrés au XXI^{ème} siècle qu'il n'y en avait au XVII^{ème}. Hélas pour les infibulés des oreilles, connectés en permanence tel l'esclave romain auquel on a fait trancher le tendon d'Achille afin qu'il ne puisse plus courir.

Cet échec de la Vème République est peut-être partagé par les autres nations d'occident. C'est un phénomène global sans doute. Rappelons cependant pour garder espoir, que la civilisation a résisté au déferlement des hordes d'Attila grâce à la préservation des incunables par les moines retranchés dans leur monastère, qui s'appliquaient à recopier inlassablement les textes du passé grec et romain. Peut-être en sommes-nous toujours là. La protection du livre demeure la garantie de la pensée libre de demain. Quels que soient les livres et plus encore les anciens, car il faut se défier du caviardage et des notes en bas de page qui défigurent et trahissent les rééditions et autres installations de textes sur la « toile », le livre c'est du papier que l'on tient à la main, ça ne se lit pas sur un écran si l'on veut être sûr de ce qu'a vraiment exprimé son auteur.

Je finirai cette chronique par un hommage particulier dédié à l'incalculable baron Hubert Schroeder, anglo-luxembourgeois, jadis à la tête du Sport automobile international (Commission sportive internationale de la FIA) qui lâcha devant un cuisinier : « *Demain il faudra se cacher au fond des catacombes, comme les premiers chrétiens pour lire un livre et dévorer un steak* ». Saint homme d'Hubert !

• Jean-François Marchi

Et pour bien creuser le pluriel, si j'ose cette métaphore très Alaisienne (comment creuser le pluriel ?), n'oublions pas qu'après l'horizontal que figurent le vaste monde et ses nationalités multiples, il existe une verticalité chronologique car les auteurs écrivent depuis des milliers d'années. On se doit bien sûr, pour connaître la matière, de lire aussi bien Homère, la tragédie grecque, les auteurs romains et tout ce qui s'est écrit, des *Roses de Saadi* du poète persan jusqu'au *Werther* de Goethe, en passant par le *Don Quichotte* de l'ingénieux hidalgo Miguel de Cervantes. Voilà pourquoi il faut un « s » à littérature, et ce n'est pas se complaire dans le passé que de vouloir la connaître toute pour mieux pouvoir juger des productions du jour.

www.journaldelacorse.corsica

Un crime majeur commis par l'église catholique

« Je désire exprimer aux victimes ma tristesse, ma douleur pour les traumatismes subis, et aussi ma honte, notre honte, ma honte pour une trop longue incapacité de l'Église à les mettre au centre de ses préoccupations. Je prie, et prions tous ensemble, à toi Seigneur, la gloire, à nous, la honte. C'est le moment de la honte. » Tels ont été les mots prononcés par le Pape François après la lecture du rapport Sauvé, président de la Commission indépendante sur les abus sexuels de l'Église consultable sur le Net. Le rapport fait état de 330 000 victimes de prêtres et de laïcs dans le cadre ecclésiastique sur une période couvrant soixante-dix ans. Le nombre de prêtres prédateurs a été établi à 3000 environ. Et encore n'est-ce vraisemblablement que la partie émergée de l'iceberg. Il s'agit maintenant d'en tirer les leçons afin que cela n'arrive plus jamais.

Un bilan cataclysmique

En 2010, les observateurs extérieurs estimaient à 10 000 le nombre de victimes des prédateurs sexuels ecclésiastiques. Aujourd'hui, ce chiffre a été multiplié par 30. Or ces abus ont dans un premier temps été simplement niés par l'Église, les évêques allant jusqu'à protéger les criminels tout simplement pour ne pas mettre en cause leur système. La stupeur actuelle des hiérarchies catholiques est tout simplement stupéfiante. Des centaines de victimes s'étaient transformées en lanceurs d'alerte. Mais l'Église a fermé les yeux et ignoré la souffrance de ces malheureux. Or ces blessures ont été pour des enfants et des adolescents qui

celui qui fait qu'un adulte viole celle et celui qui lui faisaient confiance comme un enfant croit en un père. Le rapport Sauvé est le produit d'un grand courage, celui d'une Église mise en face de ses responsabilités par un Pape qui désire qu'enfin la foi des enseignants soit en adéquation avec les préceptes sacrés du christianisme. Mais les conclusions du rapport insistent sur la nécessité de regarder la vérité en face afin de trouver des solutions pour d'abord réparer le mal fait à des enfants et ensuite que jamais plus cela ne puisse se reproduire.

Un état d'esprit mafieux

Le terme de mafia est désormais mis à toutes les sauces. Comment le définir sinon comme l'exécution d'un système qui préfère annihiler ce qui dénonce un mal endogène plutôt que de l'affronter ? Et cette règle est valable pour toute corporation qui décide que sa survie dans la négation de ses propres principes est préférable à son éventuelle mise en danger afin qu'apparaisse la lumière. Les lanceurs d'alerte sont ces personnages qui, à un moment donné, font le choix de dévoiler des secrets honteux. Ils sont toujours mis à l'écart, traités de traîtres et en définitive réduits au silence. Ce sont pourtant eux qui, par leur courage, parviennent à sauver l'essentiel. L'Église ne pourra continuer d'exister que si elle démontre qu'elle agit pour faire vivre les principes sur lesquels elle s'est bâtie. Il est question de discuter du célibat des prêtres. Il faudra vraisemblablement aller et plus loin et se demander pourquoi autant d'hommes d'Église ont pu ainsi tomber dans des comportements

criminels et, surtout, s'y complaire au point de devenir des multirécidivistes. L'immense majorité des prêtres est restée dans les clous, mais l'ampleur du phénomène est telle qu'il serait dramatique de s'en tenir à l'excuse du nombre de prédateurs rapportés à l'ensemble de la prêtrise.

Toutes les religions sont touchées

Le rapport Sauvé ne concernait que la France. Et parce qu'on voit mal pourquoi les autres pays seraient épargnés, la projection est vertigineuse. Le mal est profond dans le catholicisme, mais il touche aussi le bouddhisme. Le protestantisme et l'anglicanisme le sont également dans une moindre mesure puisque les pasteurs se marient. Il faut donc accepter un terrible constat : les religions ont été les plus grandes entreprises de pédophilie actives dans le monde. Au nom de la foi, protégés par une hiérarchie criminelle, parce que sourde aux cris des victimes, les pédophiles ont œuvré en toute impunité. Lorsqu'on sait que les prêtres sont consacrés et donc, à leur échelle, des passerelles entre les croyants et Dieu, on est en droit de se poser des questions sur la réalité du dogme. C'est aussi ce grand écart qui a provoqué une chute vertigineuse des vocations. Si l'Église veut se relever, il va lui falloir beaucoup de lucidité et de courage en espérant que ce sursaut dépasse la volonté de ce pape-là et sa formidable personnalité.

L'Église face à la pédophilie...



croyaient dans les préceptes de bonté et de fraternité prônés par les prêtres, l'équivalent de la douleur provoquée par un inceste. Là où ils n'auraient dû trouver qu'amour et transcendance, ils ont rencontré le mal absolu,

Cyclisme

Le bel évènement cycliste de l'automne à Bastia

Le double champion du monde de cyclisme sur route Julian Alaphilippe sera présent à l'Isula Race des 23 et 24 octobre à Bastia.



L'Isula Race est organisée conjointement par Corsicom, filiale à 100% de la SCIC, SC Bastia et la société Live For Event qui coordonne de gros évènements sportifs : cyclisme, Formule 1, pétanque, rallye, hockey sur glace, etc... Cette manifestation sportive sera scindée en plusieurs animations.

Deux jours pleins d'animation

Samedi 23 octobre, sur un format inspiré de la Formule 1, se déroulera Isula Series : la compétition, sur 1 km au cœur de Bastia, se déclinera en 3 temps : essais, qualifications, ouvertes à tous, finale avec la participation de Julian Alaphilippe et de nombreuses pointures du cyclisme. Dimanche se déroulera L'Isula Race, proprement dite, une épreuve cyclotouriste d'une centaine de kilomètre permettant de découvrir les routes du Cap Corse. Après un départ du stade de Furiani, le tracé autour du Cap empruntera les cols de Teghime et de Sainte-Lucie avec une arrivée place St Nicolas. Cette épreuve est ouverte aux cyclistes de tout niveau, avec un classement par catégorie. Le Comité Insulaire Corse de Cyclisme sera bien sûr partenaire de ces animations.

Le Village Isula race

Outre ces déjà deux beaux moments, de nombreuses animations étofferont l'évènement. Tout d'abord, place St Nicolas, s'érigera un village Isula Race avec différentes animations ouvertes gratuitement au grand public :
- Un musée du vélo qui présentera l'histoire du cyclisme au travers de différentes pièces de collection.

- **L'Isula Eductour.** A destination des enfants cette animation leur permettra de s'initier aux bonnes pratiques liées à l'utilisation du vélo dans des contextes urbains et ruraux, afin de prévenir notamment le risque d'accidents.
- **Un village partenaire,** village d'exposants aux multiples facettes avec une Boutique Officielle de l'Evènement.

Eductour, soirée et brunch

Une compétition Isula Eductour sera organisée à Bastia durant les 2 jours afin d'élire le grand gagnant de 2021. Le programme sera proposé en étroite collaboration avec l'association Adrien Lippini « *Un Vélo, une Vie* » qui intervient tout au long de l'année dans la prévention des risques routiers. Une soirée* sur la thématique de la gastronomie corse aura lieu le samedi l'occasion découvrir, au son des guitares et des chants corses, les spécialités culinaires de l'Ile. Dimanche, Brunch* tout au long de la journée avec petit déjeuner et déjeuner en mode buffet. « *Via Corsicom, il s'agit pour nous de créer des animations en soutien financier au Sporting* » explique Claude Ferrandi, le président du SCB. « *Corsicom est une véritable régie publicitaire et de communication avec trois missions prioritaires : gestion de l'activité sponsoring et partenariat du club, gestion et développement de sa communication externe, diversification de ses revenus autour de nouvelles activités économiques* ». Du côté de LFE, on se réjouit de se partenariat avec le SCB : « *On a répondu favorablement au projet de Corsicom car pour nous la Corse est un véritable terrain de jeu pour le vélov* » souligne Pierre-Maurice Courtade à la tête de LFE depuis plus de 15 ans.

• Ph.J.

*<https://isula-race.corsica/inscription/>

Football : Régis Brouard nouvel entraîneur du SCB



Après que plusieurs noms ont circulé sur les réseaux sociaux, c'est finalement Régis Brouard qui a été choisi par les dirigeants du SCB pour succéder à Mathieu Chabert. « *Nous entrons dans un nouveau cycle pour le SCB* » déclare Claude Ferrandi, le président du club. « *Le discours de Régis Brouard a été convaincant. Il nous a fait une présentation complète de ce qu'il voulait mettre en œuvre pour le Sporting* ». Agé de 54 ans, Régis Brouard est un ancien joueur professionnel ayant évolué à Cannes, Nîmes, Caen, Red Star, Niort, Bourges, Montpellier et Rodez. Il a ensuite entraîné Rodez, Nîmes, Quevilly, Clermont, Niort, Tubize (Belgique), Red Star et le Racing Union (Luxembourg). Depuis le début de la saison 2021/2022 il était consultant sur la chaîne L'Equipe. Il s'est engagé avec le SCB pour 18 mois. « *Je suis très heureux d'être ici, dans un club avec une histoire, un passé, de vraies valeurs. Content de relever ce défi, ce nouveau projet. J'ai vu presque 100% des matchs du Sporting et j'ai déjà noté qu'il y avait un très bon état d'esprit qui se dégageait du groupe. Les joueurs doivent prendre conscience qu'ils ont un potentiel pour aller plus haut et mieux. Mon envie est de faire progresser les joueurs, corriger ce qui n'a pas fonctionné, améliorer le capital confiance* ». Le nouveau coach, dont ce sera ce samedi soir contre Grenoble le 1er match à la tête de l'équipe, a aussi donné quelques indications sur sa griffe : « *J'aime avoir la maîtrise sur l'aspect technique, travailler sur les transitions, l'animation* ».

Handball

Le parcours prometteur de Bouchra Azri

A 20 ans, cette jeune femme arrivée l'an dernier dans la Cité Impériale, s'est imposée dans les buts du HPA où la concurrence est pourtant rude. Une belle récompense pour une fille partie de loin...



Bouchra Azri

Quand elle évoque son passé, sa passion du handball, son parcours et son arrivée à Ajaccio, l'an dernier, Bouchra Azri garde un fil conducteur : sa maman « à qui, dit-elle, je dois tout. Elle a fait tant de sacrifices pour que je puisse progresser et réussir à faire mon chemin... » On ne pourra pas dire que Bouchra est tombée petite dans le handball mais presque. Il aura fallu un concours de circonstances et l'arrivée dans son collège de Nice-Est, un quartier jugé difficile, d'une intervenante extérieure pour qu'elle rejoigne le Cavigal de Nice. « Malicka, ma coach m'a dit après deux ou trois échanges, « Va aux cages, tu es faite pour ça, ajoute-t-elle, je n'ai plus quitté le poste de gardienne. »

Particulièrement douée, Bouchra est régulièrement surclassée. Un talent qui ne passe guère inaperçu et lui vaut d'intégrer le Pôle Espoir et d'intégrer l'AS BTP Nice handball. Suivra un passage chez les « 16 méditerranée », les « 18 nationaux » et la Ligue Côte d'Azur.

Repérée par Cannes, elle débarque ensuite sur la Croisette où elle pourra, un peu plus tard, humer le parfum de la D2. Entre-temps, même si elle n'affectionne pas vraiment les études, elle décroche un bac STMG « pour faire plaisir à ma mère qui n'a jamais rien lâché mais l'école ce n'est pas trop mon truc. »

Une concurrence saine

Internationale algérienne, « un bon niveau N2 », Bouchra participe à la CAN « 18 ans » en 2018 et 2019 où l'équipe se classe en 7^e et 5^e position. Sa maturité lui vaut même d'être capitaine. Et puis, d'un coup, le spleen. « Le confinement m'a fait prendre conscience que je devais changer d'air. »

Sur les tablettes du HAC, elle débarque dans la Cité Impériale l'an dernier mais ne dispute qu'une seule rencontre face au...HPA où elle sauve la balle de match devant sa future coéquipière Anne-Sophie Frau. Finalement, suite à un deuxième confinement, les compétitions s'arrêtent mais la jeune femme décide de ne pas poursuivre l'aventure avec le HAC. Sur les conseils de Julia Istria, elle rejoint donc le HPA. « Tout s'est décidé en mai dernier. » Depuis, elle alterne entre les entraînements et un BPJPS, une formation d'éducatrice sportive, « un cadre qui me satisfait pleinement. On est de suite sur le terrain. » Mais avec Ileana Bistriceanu, dernier rempart des « roses et bleues », les places sont chères. « On se complète ses points forts sont mes points faibles, notamment les attaques de l'aile. En revanche, l'axe est mon point fort. Il y a, certes, concurrence mais elle est saine. Ilea, c'est comme une mère pour moi. » Depuis le début de la saison, Bouchra a fait étalage de ses qualités. Vingt minutes face à Aix (2 pénaltys arrêtés), Val d'Argens et malgré la défaite, un match plein lors du derby face au voisin ajaccien. Une performance soulignée, du reste, par les dirigeants adverses. « J'étais bien dans mon match, dommage que l'on ait perdu. » Bien dans ses pompes, la jeune femme savoure le bonheur simple de vivre sa passion de surcroît dans une ville où elle se sent comme chez elle. De quoi rendre fière qui vous savez...

• Philippe Peraut

www.journaldelacorse.corsica

**LES JOURS
ESSENTIELS**
DU 14 AU 18 OCTOBRE⁽¹⁾

DACIA
TOUT. SIMPLEMENT



DÉCOUVREZ LA NOUVELLE GAMME DACIA

POUR **1€** DE +/-JOUR

PACK INTÉGRAL⁽²⁾

INCLUANT 4 ANS DE GARANTIE,
ENTRETIEN, PIÈCES D'USURE
ET CONTRÔLE TECHNIQUE

(1) Selon autorisation. (2) Pack Intégral Dacia comprenant l'entretien, les prestations d'usure (hors pneumatiques, climatisation, pompe à eau, AdBlue), l'extension de garantie constructeur et l'assistance selon conditions contractuelles sur 48 mois et 50 000 km (au 1^{er} des 2 termes atteint) inclus dans le loyer pour 30 €/mois, quel que soit le nombre de jours par mois. Voir détail du Pack Intégral en points de vente et sur dacia.fr. Offres non cumulables, réservées aux particuliers dans le réseau Dacia participant et valables du 1^{er} au 31 octobre 2021 pour toute commande d'une Nouvelle Dacia neuve. Dacia Duster : consommations mixtes min/max (l/100 km) (procédure WLTP) : 4,0/6,8 - 4,8/8,0. Émissions de CO₂ min/max (g/km) (procédure WLTP) : 108/140 - 126/169. Nouvelle Dacia Sandero : consommations mixtes min/max (l/100 km) (procédure WLTP) : 5,1/7,3. Émissions de CO₂ min/max (g/km) (procédure WLTP) : 106/137. Nouvelle Dacia Sandero Stepway : consommations mixtes min/max (l/100 km) (procédure WLTP) : 5,6/7,7. Émissions de CO₂ min/max (g/km) (procédure WLTP) : 114/145. Gamme Spring : consommations homologuées en cycle urbain (Wh/km) (procédure WLTP) : 102. Émissions de CO₂ (procédure WLTP) : 0 à l'usage, hors pièces d'usure.

Dacia recommande **Castrol**

f t i Dacia.FR

Photographie : Robert Wietich Studio 3D - BECOM

AJACCIO

28, cours Napoléon

04 95 21 18 00

CENTURY 21

Actif Immobilier

PORTICCIO

Les Marines II

04 95 73 21 15

TRANSACTION | LOCATION | GESTION | SYNDIC

LOCAUX A LOUER

LOCAL
BOULEVARD MAGLIOLI
55 M²
550.00 €

LOCAL
PARC BERTHAULT
500 M²
3000 €

SARROLA-CARCOPINO
PROCHAINEMENT
LOCATION LOCAUX +
Dépôts NEUF

LOCAL COMMERCIAL
COMMUNE AFA
SECTEUR BALEONE
1800M2 AMENAGE
400m2 CHAMBRE FROIDE NEGATIVE
150m2 CHAMBRE FROIDE DE POSITIVE
130m2 DE BUREAUX
1100m2 DE DEPOT
Sur 8000m2 **TERRAIN**

LOCAL PROFESSIONNEL
PARC CUNEO
70 M²
1200.00 €

LOCAL
10 PARC BELVEDERE
100 M²
1350.00 €

LOCAL
RUE VERSINI
65 M²
650.00 €



Bouygues Telecom s'engage avec tous ceux qui s'engagent.



Parce qu'elles tissent les liens dont nous avons tous besoin, chez Bouygues Telecom nous avons décidé de nous engager avec les associations en créant une offre internet dédiée et une plateforme de bénévolat accessible à tous.

Découvrez l'ensemble de nos engagements sur bouyguetelecom.fr/associations

on est fait pour être ensemble

